

OFFRE DE POSTE N° 2017.006

Faire acte de candidature
 par courrier : Monsieur le Maire - Place de l'Hôtel de Ville - 38070 ST-QUENTIN-FALLAVIER
 Ou par mail : rh@st-quentin-fallavier.fr

Offre permanente

DIRECTION	Education Jeunesse Centre Social
SECTEURS	Péri et extrascolaire de la Direction Éducation Jeunesse Centre Social
EMPLOI	Animateur Secteur Péri et extrascolaire (contractuel)
CADRE D'EMPLOIS	Adjoints territoriaux d'animation
MISSIONS	<p>Au sein de la Direction Éducation - Jeunesse - Centre-Social, placé sous l'autorité du Responsable du Service en charge de l'activité concernée (Enfance/Jeunesse/Prévention ou Education/Périscolaire) et sous l'autorité directe de la Directrice du site (ALSH et TAP) ou de la coordinatrice des temps périscolaires (Garderies et temps méridien), l'agent aura pour missions principales, en fonction des besoins de service et du calendrier scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animer l'Accueil de Loisirs 3-11 ans le mercredi (11h30/18h00) - Animer les Temps d'Activités Périscolaires le mardi et/ou jeudi (13h30/16h30) - Animer les garderies périscolaires le lundi, mardi, jeudi, vendredi (16h30/18h30) - Animer et surveiller le temps méridien le lundi, mardi, jeudi, vendredi (11h30/13h30) - Animer l'Accueil de Loisirs 3-11 ans ou 11-13 ans lors des vacances scolaires (8h/18h) - Assurer la sécurité des enfants - Assurer la bonne organisation des temps d'accueil
COMPETENCES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme exigé BAFA et/ou BP, BE, BAPAAT selon spécialité ou équivalent - Qualités relationnelles et pédagogiques - Rigueur, disponibilité et discrétion - Aptitudes au travail en partenariat - Capacité à travailler en équipe - Esprit d'initiative - Polyvalence dans la proposition d'activités variées. - Compétences en savoir, savoir-faire et savoir-être. - Etre en situation de dialogue et de communication - Connaissance du public enfant / jeune et de l'environnement de l'accueil - Compétences en gestion de groupe - Capacité à s'auto évaluer et à construire un cycle d'activité - Respect du devoir de réserve - Ponctualité - Permis B
HORAIRES	<p>Poste à temps non complet Un planning individuel à horaires fixes, est établi, du lundi au samedi, par la Direction Éducation - Jeunesse - Centre Social et le Service Ressources Humaines en fonction des nécessités du service.</p>
RÉMUNERATION	Grille statutaire des adjoints d'animation avec régime indemnitaire
RECRUTEMENT	CDD couvrant les périodes scolaires et/ou vacances ; renouvelable
PUBLICATION	Site internet de Saint Quentin Fallavier, CDG Isère, CAPI, communes CAPI, pôle emploi, mission locale, fédération centres sociaux Isère et Rhône, Université Grenoble et Lyon.

Fait à St-QUENTIN-FALLAVIER, le 07/03/2017

 Le Maire,
 Michel BACCONNIER
